

Lundi 4 février 2008

La MSA et l'ADIE : deux nouveaux partenaires au service du développement économique des territoires ruraux

Maria Nowak, présidente de l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (Adie) et Yves Humez, Directeur général de la CCMSA, ont signé une convention de partenariat pour fixer le cadre de leurs actions communes et complémentaires en zones rurales.

Les caisses de la MSA et le réseau Adie conjuguent désormais leurs efforts sur les enjeux suivants :

- **la lutte contre la pauvreté et la précarité en zones rurales,**
- **le développement des activités économiques rurales génératrices de revenus,**
- **l'accompagnement à la sortie du travail informel,**
- **le développement des services à la personne.**

En 2008, la collaboration se traduit concrètement par un soutien de la Caisse Centrale de la MSA au projet pilote de l'Adie : PADRE (Pilote Adie de Développement Rural et Economique).

PADRE a pour vocation d'aller au devant des personnes en difficulté en zones rurales en leur ouvrant l'accès aux crédits pour leur permettre la création, le maintien ou le développement d'activités génératrices de revenus.

Avec ce projet, l'Adie souhaite offrir aux personnes exclues du marché du travail et du système bancaire classique la possibilité de créer leur entreprise ou leur propre emploi grâce à des microcrédits. Pour l'heure, PADRE est expérimenté en Auvergne, en Limousin et en Poitou-Charentes. A l'issue de la phase pilote, le projet a vocation à se développer sur l'ensemble du territoire.

À propos de l'Adie :

L'Adie est une association reconnue d'utilité publique qui aide des personnes exclues du marché du travail et du système bancaire classique à créer leur entreprise et donc leur emploi grâce au microcrédit. Depuis sa création en 1989 par sa présidente Maria Nowak, l'Adie a financé plus de 53 000 microcrédits générant près de 55 000 emplois.

Les allocataires de minima sociaux sont le public cible de l'Adie (56% des personnes financées). Les autres demandeurs d'emploi indemnisés ou non représentent 33% des clients de l'association.